

Fiche de déclaration de naissance

REPUBLIQUE TOGOLAISE

Travail – Liberté - Patrie

LOGO

Formulaire gratuit : ne peut être vendu

Etat civil de

Année :

FICHE DE DECLARATION DE NAISSANCE

*A remplir par le déclarant et à remettre à l'agent d'état civil dans les 45 jours qui suivent la naissance de l'enfant,
(Loi N°2009-010 art. 18)*

Nom et prénoms de l'enfant¹ :

Sexe : Féminin ☐ Masculin : ☐

Date et heure de naissance² :

Lieu de naissance :

Nom et Prénoms du père :

Age et Nationalité du père :

Profession et domicile du père :

Nom et Prénoms de la mère :

Age et Nationalité de la mère :

Profession et domicile de la mère :

Nom, Prénoms et domicile du déclarant :

Date de la déclaration :

Naissance dans une maternité : Oui ☐ Non ☐ Si oui, joindre la déclaration de la Sage-Femme ou autre

S'agit-il de naissance simple, de jumeaux, de triplés ou autres ? Préciser :

Combien d'enfants nés vivants la mère a-t-elle eus avant celui-ci ?

Combien d'enfants décédés la mère a-t-elle eus avant celui-ci ?

Mariage à l'état civil ? : Oui ☐ Non ☐ Si oui, joindre une copie de l'acte de mariage ou le livret de famille.

Mariage coutumier ? : Oui ☐ Non ☐

Téléphone, Adresse et signature du déclarant³

- Le père : ; ;

- La Mère : ; ;

- Ou Autre : ; ;

N.B : Délai de retrait 72 heures

Présentation d'une pièce d'identité ou d'un acte du père ou de la mère de l'enfant si possible.

¹ Ecrire le nom en lettre capitale

² A écrire en toutes lettres

³ Préciser le numéro de téléphone fixe ou portable